



PRONEO CERTIFICATION
8, rue Octave Feuillet
75116 Paris
France

Certificat



Phoenix est certifié pour ses actions de :

L. 6313-1-1 Actions de formation

situé à :

3, allée Zephyr
66100 Perpignan

PRONÉO CERTIFICATION a évalué l'activité de l'organisme Phoenix (Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76660291366, SIREN 919743575) et atteste de sa conformité aux :

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
- Guide de lecture du Référentiel national qualité et le Questions-Réponses publiés sur le site du Ministère du Travail
- Règlement d'usage de la marque française de garantie n°4704889 « Qualiopi » et sa charte d'usage publiés sur le site du Ministère du Travail
- à la procédure de certification PRO RNQ 003 en vigueur sur le site de PRONÉO Certification

Ce certificat est valable* du 21/06/2024 au 20/02/2026

Date originale du cycle de certification en cours : 21/02/2023

Certificat n° F2339-2-I (*sous réserve d'une surveillance entre le 14ème et 22ème mois du cycle de 3 ans)

Le 21/06/2024
Président de PRONEO CERTIFICATION
Yves PARIOT



PRONÉO Certification - 8 rue Octave Feuillet 75116 Paris SIRET : 82959054600018 - NAF : 7120B - RCS Paris 829590546 SAS
au capital de 10000 €

Page: 1 / 1
FORM RNQ 03307

FORM'ALLIANCE veille au respect de la réglementation pour dispenser des formations de qualité

Certification QUALIOPi

Délivrée le 21/02/2023 (audit au cours duquel aucune non-conformité n'a été relevée) par PRONEO CERTIFICATION, cette certification confirme le haut niveau de notre démarche qualité accompli par l'équipe de FORM'ALLIANCE. **Elle atteste de la qualité du processus mis en œuvre pour la réalisation de l'ensemble de nos actions de formation.**

FORM'ALLIANCE continue de répondre aux 7 critères QUALIOPi suivants :

- ✓ Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
- ✓ L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception.
- ✓ L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
- ✓ L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
- ✓ La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.
- ✓ L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
- ✓ Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

Plus encore que de répondre à une obligation légale, notre volonté est de développer une démarche qualité conforme au service de nos clients, de nos stagiaires et de l'ensemble de nos partenaires.

FORM'ALLIANCE est à vos côtés pour répondre à vos besoins de formation et accompagner vos collaborateurs tout au long de leur parcours professionnel.

Pour plus d'informations, contactez-nous : formation@vivralliance.fr

Qualité de nos formations

Pour l'année 2025, FORM'ALLIANCE a obtenu la note de 9.2/10 sur la satisfaction globale des stagiaires.

L'évaluation de nos prestations par les stagiaires eux-mêmes constitue un axe majeur de progrès pour notre organisme. Elle contribue à améliorer la qualité de notre offre, l'efficacité de nos formations et l'adéquation aux besoins de nos clients.

FORM'ALLIANCE met tout en œuvre pour garantir un maximum de retours de ces questionnaires complétés (sensibilisation des stagiaires sur l'importance de ce questionnaire, facilité de complétude, relance en cas de non-réponse...). Ces évaluations sont indispensables pour nous assurer que nos formations correspondent bien aux besoins et attentes des stagiaires. A l'issue de sa formation, chaque stagiaire reçoit par mail un questionnaire de satisfaction.

Les questionnaires sont articulés, quelle que soit la formation, autour de 3 volets :

- **Evaluation de la satisfaction** : adapté à toutes nos actions, il mesure la satisfaction des stagiaires à chaud, à l'issue de la formation.
- **Evaluation des objectifs pédagogiques** : ce volet invite les stagiaires à auto-évaluer leur atteinte des objectifs pédagogiques.
- **Evaluation des intervenants** : les stagiaires évaluent la qualité de la prestation de chacun des intervenants rencontrés dans le cadre de la formation suivie.

En détail, voici pour 2025, les moyennes sur 10 de la satisfaction globale des stagiaires par thématiques de formation :

Coordinateur de Vie Sociale et Partagée – Initiation	8.8
Mener des réunions utiles pour construire des projets fédérateurs	9.2
Prévention et Gestion des conflits	9.2
Programme de Mise en place AFEST	9.4